



Association Nationale des Elus  
des Territoires Touristiques

## L'ANETT, un réseau actif

Créée en 1930, l'Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques, devenue en 2015 l'Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques est la seule à fédérer, au plan national, les élus œuvrant en faveur du tourisme et regroupe plus de 900 membres : Maires, Présidents d'EPCI, Présidents de Conseils régionaux, Présidents de Conseils départementaux, Députés et Sénateurs.

L'ANETT a pour vocation de rassembler tous les territoires touristiques de notre pays avec leurs spécificités géographiques (littoral, thermal, montagne, outre-mer, rural et urbain).

### Défense des territoires touristiques auprès des pouvoirs publics

- Dans le but de défendre les intérêts des territoires touristiques, L'ANETT joue pleinement son rôle auprès du Parlement avec son collège de **90 parlementaires adhérents**. Grâce à ceux-ci, notons des avancées sur la **loi ELAN** comme l'échelonnement de l'application de la loi SRU, le délai accordé pour réaliser le diagnostic sur le logement des saisonniers, la loi relative à **l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique**. L'article 16 de cette loi concerne les communes touristiques et les stations classées etc...
- Dans le cadre de **loi de finances pour 2020** certaines difficultés dans l'application de la collecte de la taxe de séjour en 2019 ont été entendues : prise en compte des communes n'ayant pas délibéré dans les délais, paiement des plateformes électronique au 31 décembre, ... puis en **loi de finances pour 2021** : quelques aménagements et reconduction du filet de sécurité prévu dans la LFR 3 pour 2021...
- Le Collège des parlementaires a travaillé sur la **loi « Climat et Résilience »**, nous avons relayé les points d'attention les plus préoccupants pour les communes touristiques, notamment sur l'artificialisation des sols et l'accès aux sites touristiques mais les amendements n'ont pas été adoptés.
- Les parlementaires se sont penchés sur le **projet de loi « 3DS »** qui introduit notamment la notion de différenciation, importante pour les territoires touristiques. L'ANETT se mobilise sur ce projet de loi afin que la dimension touristique soit prise en compte dans les mesures de différenciation en termes d'urbanisme (loi SRU, de transmission de patrimoine d'hébergements touristiques...).
- L'ANETT s'est imposée comme **l'interlocuteur privilégié des ministères**. En effet, **M. Jean-Baptiste LEMOYNE**, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, **a intégré l'ANETT au sein du Conseil Interministériel du Tourisme**, ce qui démontre l'efficacité du travail effectué par l'ANETT auprès des Pouvoirs Publics pour nos territoires touristiques.
- L'ANETT est très régulièrement entendue lors d'**auditions ministérielles ou parlementaires** sur de nombreux sujets qui intéressent ses adhérents : budget, casinos, police, relance du tourisme, ruralité, thermalisme, tourisme pour tous, ...
- Dans le cadre du **Plan de Relance et de Transformation du Tourisme** présenté par le Premier Ministre le 20 novembre dernier, le travail effectué sur **les stations classées** est désormais reconnu par le Gouvernement. Nous poursuivons nos travaux pour faire reconnaître les pôles d'excellence de notre pays et les communes touristiques.

### Expertise et conseil juridique

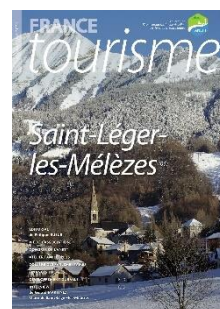
En plus de notre travail pour faire entendre vos intérêts, vous bénéficiez aussi de nos **services de conseils** sur toutes les questions relatives au classement en station de tourisme, la dénomination de commune touristique ou toutes questions liées au tourisme comme le financement, la taxe de séjour, etc.

Compte-tenu de notre expérience et de nos relations avec les différents services de l'Etat nous apportons des réponses à nos adhérents dans des délais très courts et vous informons par mails de toutes les nouvelles dispositions applicables.

### Accompagnement et diffusion des actualités

Nous étoffons également l'offre de documents utiles sur l'espace réservés aux adhérents de notre site Internet et vous invitons à participer aux travaux des **6 commissions** de l'ANETT (Patrimoine, Hébergement touristique, Casino, Tourisme innovant, Tourisme durable et Outre-mer).

L'ANETT se rend aussi au plus près de vous afin de répondre à vos questions dans le cadre de **réunions de terrain**. Vous retrouvez aussi toute l'actualité de l'Association et les réformes dans notre **journal France Tourisme** et une **newsletter mensuelle**.



## Le Club des partenaires de l'ANETT

L'ANETT a créé son « club des partenaires » pour mieux faire vivre son réseau de partenaires et faciliter les synergies entre les partenaires qui sont d'ailleurs mieux intégrés aux travaux de nos commissions et à la préparation de ses congrès, notamment dans l'élaboration d'ateliers thématiques et de propositions d'animations. Le club des partenaires pilotera aussi la boîte à outils des partenaires de l'ANETT.

La boîte à outils comporte sept entrées : Transition écologique, Patrimoine, Innovation et numérique, Hébergement et mobilité, Service de proximité, Bien-être et santé, Outils transversaux.

## Un Observatoire pour répondre aux nouveaux enjeux du secteur

Afin de mieux appréhender les changements annoncés, l'ANETT a créé un Observatoire du tourisme de demain, co-financé par la Banque des Territoires. Une première enquête a ainsi été conduite ce printemps avec le concours de l'institut d'études IFOP et du panel Bilendi, auprès des Français mais également d'élus de communes touristiques. Il s'agissait de mesurer les attentes des touristes à horizon de 2030, et de comparer la vision « grand public » à celle des élus soucieux d'anticiper les évolutions à l'œuvre dans les territoires touristiques.

Le mardi 29 juin, lors du **Congrès** de l'ANETT, Jérôme FOURQUET, Directeur du Département Opinion et Stratégies d'Entreprise de l'IFOP, a dévoilé aux élus des territoires touristiques et aux grands acteurs du tourisme les résultats et enseignements de l'enquête. Il s'agit d'un Observatoire interactif, qui va évoluer.

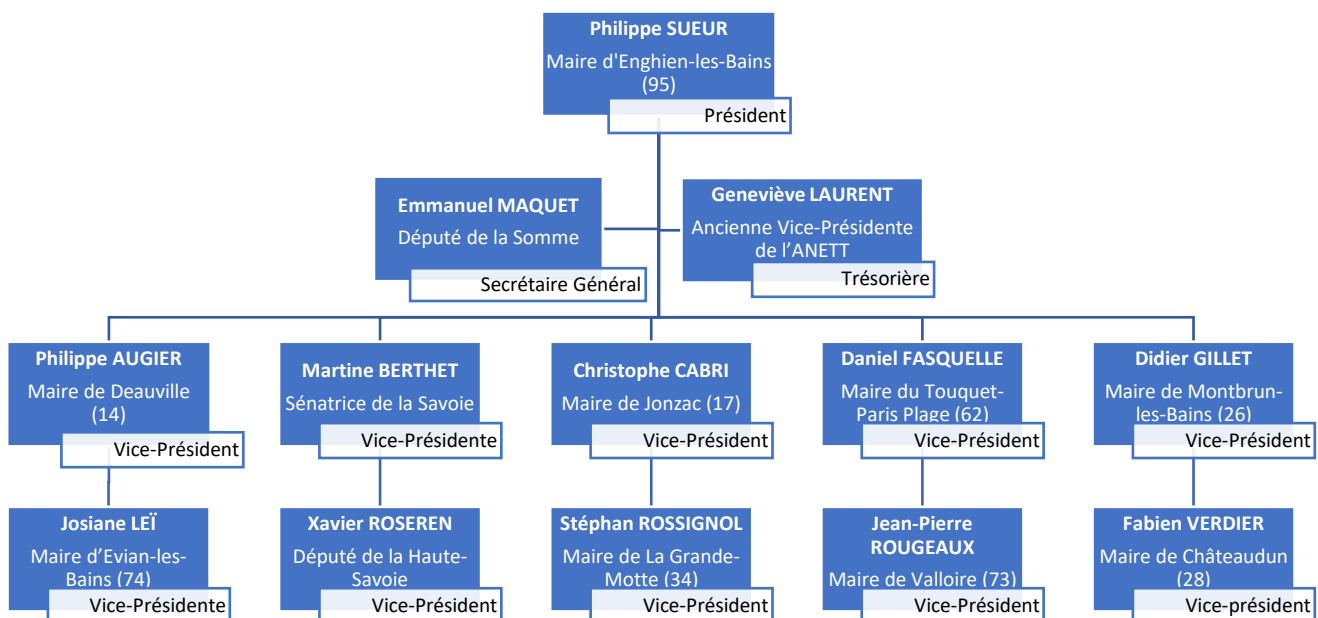
## Le label Famille Plus



Famille Plus, label national géré par notre association, l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne et la Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige a été créé en 2006 : depuis sa création il a su s'adapter pour répondre aux attentes des familles modernes.

Aujourd'hui le réseau compte près de 120 destinations labellisées communes et intercommunalités ainsi que plusieurs partenaires et 10 têtes de réseaux d'hébergements engagés à nos côtés (MMV, Les Montagnettes, VVF, Goélia...) qui ont tenu à obtenir le label pour officialiser et crédibiliser leur engagement auprès des familles et des enfants.

## Le Bureau de l'ANETT



## Une équipe à votre écoute

**Géraldine LEDUC**, Directrice Générale  
**Sylvie MAREUX**, Attachée de Direction  
**Lucie HUGUET**, Chargée de Mission  
**Simon LEBEAU**, Chargé de Mission  
**Romain BESNARD**, Chargé de Mission

